

SOLECOINSERT

Société par actions simplifiée au capital de 57 000 euros

Immatriculée au R.C.S. d'Evry sous le numéro 845 185 339

Siège Social : 10, rue Galvani - 91300 MASSY - Tél. : 01 60 14 14 99 - Fax. : 01 60 14 14 13

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOLECOINSERT

Société par actions simplifiée au capital de 57 000 euros

Immatriculée au R.C.S. d'Evry sous le numéro 845 185 339

Siège Social : 10, rue Galvani – 91300 MASSY - Tél. : 01 60 14 14 99 – Fax. : 01 60 14 14 13

La Société par Actions Simplifiée SOLECOINSERT (SAS), créée 10 janvier 2019, a la mission de reprendre, gérer et développer l'activité friperie Vet'Sol de l'association Secours Islamique France (SIF).

La SAS a vocation à générer du profit pour financer des actions humanitaires et sociales du SIF, sachant qu'elle conserve cependant la majorité de ses bénéfices pour le maintien et le développement de son activité, conformément à la législation sur l'économie sociale et solidaire. En effet, au-delà de son activité Vet'Sol (vêtements solidaires), la SAS souhaite devenir entreprise d'insertion, apportant par ce biais un complément important aux actions sociales SIF en faveur de l'insertion des plus vulnérables.

Ce rapport rend compte de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos au 31/12/2021.

Les comptes ont été établis par un cabinet d'expertise comptable, suivant les mêmes règles de présentation et méthode d'évaluation que celles retenues habituellement pour une SAS.

Le rapport de gestion n'est pas obligatoire, notamment car la SAS a un associé unique, mais il nous est apparu important de garder une cohérence avec la communication des autres entités SIF et de fournir en toutes transparence une présentation de notre activité 2021, comme nous l'avions déjà fait pour 2019 et 2020.

1. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et résultat à affecter

L'activité de notre société au cours du dernier exercice écoulé se décompose comme suit :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 82 251 €, correspondant essentiellement aux ventes de vêtements d'occasion (en légère augmentation par rapport à 2020).
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 95 964 €, comprenant principalement :
 - Charges de personnel pour 48 916 €.
 - Autres achats et charges externes pour 32 585 €, dont les prestations refacturées par le SIF à la SAS pour 5 762 € et les loyers versés aux SCI SIFMASSY et SIFINVEST, respectivement 4 800 € (Espace de stockage de friperie) et 4 200 € (Espace de stockage de friperie et 1 bureau).

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à -13 712 €. Le résultat financier ressort à 0 € et le résultat exceptionnel à 30 362 € : le SIF en effet a accordé un abandon de créance 2020 portant sur la refacturation des charges du personnel du SIF au titre de la même période. L'impôt sur les sociétés est par ailleurs nul du fait du déficit.

Les comptes de l'exercice, en tenant compte de ces trois résultats et de l'impôt, se soldent par un bénéfice net comptable de 16 650 € contre déficit net comptable de 33 950 € au 31/12/2020.

2. Bilan de la société

L'actif net immobilisé de la société est de 29 817 € (106 conteneurs à vêtements nécessaires à l'activité friperie, en partie amortis).

SOLECOINSERT

Société par actions simplifiée au capital de 57 000 euros

Immatriculée au R.C.S. d'Evry sous le numéro 845 185 339

Siège Social : 10, rue Galvani – 91300 MASSY - Tél. : 01 60 14 14 99 – Fax. : 01 60 14 14 13

L'actif circulant de la société ressort à 90 851 € correspondant essentiellement aux disponibilités pour 74 351 €.

Au passif, les capitaux propres ressortent à 45 226 €, dont 57 000 € de capital social et 16 650 € de résultat, le report à nouveau étant quant à lui à - 29 806 €. Ils se composent secondairement de de la réserve légale et du fonds de développement.

Par ailleurs, les dettes sont de 63 442 €. Elles se composent essentiellement de la somme en compte courant de l'associé unique SIF à savoir 54 351 €.

A la clôture de l'exercice, le total du bilan de la société s'élevait à 108 668 € contre 133 542 € au 31/12/2020.

3. Évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé (progrès réalisés ou difficultés rencontrées)

Comme mentionné en résultat exceptionnel, le SIF a accordé un abandon de créance pour 30 362€. Il s'agit d'une créance constatée en 2020 et portant sur la refacturation des charges du personnel du SIF au titre de la même période.

4. Évènements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et la rédaction du rapport de gestion

Aucun événement majeur n'est survenu entre temps.

5. Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Le résultat devrait peu évoluer pour l'exercice 2022. Un plan d'action va être mis en place afin de développer le volet insertion et une stratégie pour atteindre l'équilibre de la SAS.

Par ailleurs, la pandémie COVID-19, événement majeur des années 2020 à 2022, n'a pas induit dans les comptes 2021 de provision relative aux conséquences éventuelles de la COVID-19. Ces conséquences, à la date de ce rapport, ne peuvent être estimées de manière fiable. Cependant, si la pandémie se prolongeait au cours de l'année 2022, nous pourrions constater une baisse du chiffre d'affaires et de la trésorerie.

6. Montants des dividendes versés au titre des 3 exercices précédents

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue sur les exercices 2020 et 2019, année de création de la société.

7. Proposition d'affectation du résultat

L'affectation du résultat se fait en conformité avec l'article 21 des statuts et avec les dispositions de l'article 1er de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et de l'arrêté du 3 août 2015.

Avec un report à nouveau créditeur, 5% du bénéfice seraient allés en réserve légale (qui doit atteindre le dixième du capital social) et 20% seraient allés en fonds de réserve statutaire obligatoire dit « fonds de développement » (tant que le montant total des réserves n'atteint pas le cinquième du capital social).

SOLECOINSERT

Société par actions simplifiée au capital de 57 000 euros

Immatriculée au R.C.S. d'Evry sous le numéro 845 185 339

Siège Social : 10, rue Galvani – 91300 MASSY - Tél. : 01 60 14 14 99 – Fax. : 01 60 14 14 13

Toutefois, le report à nouveau étant débiteur, nous proposons la mise en report à nouveau du bénéfice de 16 650 €. Le report à nouveau, à l'issue de l'affectation, sera de - 13 156 €.

8. Autres informations

L'annexe présente les autres états requis pour le rapport de gestion d'une SAS.

Enfin, le mandat de représentant étant réalisé bénévolement, il n'y a aucune rémunération allouée au représentant pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, que ce soit en rémunération financière brute ou en accessoires et avantages en nature.



Mahieddine KHELLADI

Représentant du SIF, personne morale présidente de la SAS.

Annexe :

- **Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la SAS**
Néant.
- **Etat des sûretés consenties par la SAS**
Néant.
- **Activités de la société en matière de recherche et développement**
Néant.
- **Dépenses non déductibles fiscalement (charges qui ne peuvent pas s'imputer sur le résultat imposable de la SAS)**
Néant.
- **Montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société à des PME, TPE ou micro-entreprises (auto-entrepreneur) avec lesquelles la SAS entretient des liens économiques le justifiant**
Néant.
- **Informations légales requises en cas d'opérations par la SAS sur ses propres actions dans le cadre d'attributions d'actions à des salariés ou d'un programme de rachat par la SAS de ses propres actions**
Néant.
- **Eléments de calcul et résultats de l'ajustement des bases de souscription d'action après exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital**
Néant.
- **Prise de participation significative ou prise de contrôle de la SAS dans d'autres entités**
Néant.
- **Activités des filiales et des sociétés sous contrôle**
Néant.
- **Injonctions ou sanctions reçues pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence**
Néant.